

Publié

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présent(s) : 22

Absent(s) : 4

- dont suppléé(s) : 1

- dont représenté(s) : 3

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le premier décembre deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth (*départ après la question n°41 après avoir donné pouvoir à M. Jean-Michel TRON*), GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, PIGNATEL Agnès (*départ après la question n°45*), OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, BARNEAUD Christophe, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, M. FRANQUEBALME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à Mme REYNAUD Sandra, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques.

SECRETARE DE SEANCE : Mme OCCELLI Chloé

Public

N° ordre : 19

Délibération n°2022/176**OBJET : REGIE UBAYE SKI – SITES NORDIQUES – GRATUITES HIVER SAISON 2022-2023**

Le Conseil de communauté,

CONSIDERANT la nécessité de fixer les conditions de délivrance des redevances nordiques à titre gratuit ;**VU** ses délibérations n°2022/100 du 01/07/2022 et n°2022/132 du 06/10/2022 portant sur les tarifs de la saison d'hiver 2022/2023 des sites nordiques ;**VU** l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 22 novembre 2022 ;Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **FIXE** les gratuités comme suit :

	BENEFICIAIRES	REDEVANCES	CONDITIONS
ACCORDS COMMERCIAUX	Enfant de moins de 5ans	Journée	Sur présentation justificatif en caisse
	Adulte de plus de 75 ans	Journée	Sur présentation justificatif en caisse
ACCORDS SOCIAUX	Salariés du service nordique de la Régie Ubaye Ski + Larche Alpin	Saison Ubaye Support offert	Carte de service
	Salariés des services Sauze et Ste Anne de la Régie Ubaye Ski	Journée Support offert	Sur présentation carte de service valide en caisse
ACCORDS PARTENAIRES	Propriétaires fonciers Nordiques	Saison Ubaye	Sur présentation en caisse du courrier de la Régie Ubaye Ski.
	Moniteur Nordique	Journée	En tenue et dans le cadre de ses fonctions
	Moniteur Nordique	Saison Ubaye	Après signature d'une convention de partenariat.
	Gendarmerie PGHM PSIG	Saison Ubaye	Sur liste visée par le directeur de la Régie Ubaye Ski
	Professeur d'EPS - entraîneur encadrant scolaire	Journée Support offert	Dans le cadre des encadrements scolaires et/ou club local.
	Accueil presse et médias Ubaye Tourisme	Journée Support offert	Demande gratuité signée par le directeur Régie
	Dotations (Lots)	Journée	Demande signée directeur Régie

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Affiché le 9.12.2022

ID : 004-200072304-20221207-D2022176-DE

Publié

PROCEDURES ADMINISTRATIVES	Perte de redevance	Journée- Saison autre...	Déclaration de perte et recherche dans logiciel de vente
INVITES	Invités CCVUSP	Journée Support offert	Validation Présidente au cas par cas
	Invités Directeur Régie	Journée Support offert	Validation Directeur Régie au cas par cas

- DIT que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31, rue Jean-François LECA 13002 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT

